

La mortalité par traumatismes et empoisonnement non intentionnels en Mauricie et au Centre-du-Québec, 2002-2006

Avant-propos

Ce document trace un portrait de la mortalité par traumatismes et empoisonnements non intentionnels en Mauricie et au Centre-du-Québec de 2002 à 2006. Il s'agit d'une période de cinq ans de données sur la mortalité avec la 10^e révision du code de classification des décès (CIM-10).

La section I présentera la mortalité pour l'ensemble des traumatismes et pour ses deux principaux sous-regroupements : les traumatismes par accidents de transport et les autres causes externes de lésions traumatiques.

La section II s'attardera davantage aux traumatismes par accidents de transport. Une distinction sera apportée quant à la mortalité attribuable aux traumatismes routiers et celle survenue pour des traumatismes hors route. De plus, une attention particulière sera accordée à la mortalité selon le type d'usager (automobiliste, cycliste, piéton, tout-terrain, etc.).

La section III présentera la mortalité pour les autres causes externes de lésions traumatiques selon les principaux regroupements la composant. La mortalité sera détaillée davantage pour :

- Les chutes;
- Les autres accidents affectant la respiration;
- L'exposition à la fumée, au feu ou aux flammes;
- L'exposition à des forces mécaniques;
- Les intoxications accidentelles;
- Les noyades et submersions.

Enfin, à la section IV, une analyse de la mortalité pour les traumatismes d'origine récréative ou sportive terminera ce document.

Méthode

Les données seront présentées en fonction des grands regroupements de CIM-10 concernant les causes externes de morbidité et de mortalité. Pour les regroupements les plus déterminants, une ventilation par sexe, groupe d'âge et, quand les nombres le permettent, par réseaux locaux de services (RLS) sera présentée. Des catégories moins importantes présenteront, généralement, une ventilation selon le sexe. Les traumatismes par moyens de transport et pour certains regroupements feront l'objet d'une attention plus marquée.

Ce rapport s'attarde essentiellement aux accidents comme tels (CIM-10 : V01 à X59) et aux séquelles de causes externes non intentionnelles de morbidité et de mortalité (Y85 à Y86). Même s'il peut s'agir de traumatismes non intentionnels, les événements dont l'intention n'est pas déterminée (Y10 à Y34) et les complications de soins médicaux et chirurgicaux (Y40 à Y84) ne sont pas présentés.

Depuis le passage à la classification CIM-10, il n'y a plus de codification réservée aux causes extérieures de traumatisme. Un code de cause extérieure de traumatisme se retrouvera en diagnostic principal s'il est à l'origine de l'évolution morbide ayant entraîné le décès. Les nombres de décès par traumatismes s'en trouvent affectés à la baisse comparativement à la codification par CIM-9 et tout notamment les décès par chute. De plus, la codification de traumatismes entre la 9e et la 10e révision diffère sensiblement.

Lorsque le décès se produit longtemps après l'accident, la mention du traumatisme à l'origine de l'évolution morbide est plus fréquemment omise au certificat de décès. De plus, la codification X59 (exposition à des facteurs sans précision), malgré son imprécision, est encore très fréquemment utilisée comme cause accidentelle de décès, surtout pour les personnes âgées de 75 ans et plus.

Les comparaisons de taux se feront avec l'ensemble du Québec. Il faut se rappeler que les valeurs québécoises sont fortement influencées par les résultats de la région montréalaise ce qui n'est pas sans impact pour certains types de traumatismes, tout spécialement la mortalité par accident de la route qui est nettement moindre dans la métropole. Des comparaisons avec les autres régions du Québec, quand jugées à propos, seront donc faites à l'occasion.

I- ENSEMBLE DES TRAUMATISMES NON INTENTIONNELS (V01-X59, Y85-Y86)

En moyenne, 173 personnes par année décèdent de traumatismes non intentionnels dans la région soit 863 décès en cinq ans (tableau 1). Le taux régional est supérieur à celui du Québec (32,3 pour 100 000 contre 26,9 pour 100 000). À l'instar de la province, le taux des hommes est plus élevé que celui des femmes (42,9 contre 21,7 pour 100 000). Le taux des hommes de la région, nettement supérieur à celui du Québec (42,9 contre 35,1 pour 100 000), contribue le plus à la surmortalité de la région.

La comparaison avec les autres régions indique cependant que la surmortalité régionale est fortement tributaire de la situation plus favorable de la Capitale-Nationale, Montréal et Laval. La surmortalité régionale se compare à celle d'autres régions ayant les mêmes caractéristiques et le taux de la région est en deçà de celui des régions périphériques (tableau 1A).

Tableau 1						
Les décès par traumatismes non intentionnels selon le sexe, nombre, taux ajusté et intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006						
Sexe	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté région	Taux ajusté Québec	I.C. région	I.C. Québec
Ensemble des traumatismes non intentionnels (V01-X59, Y85-Y86)						
Masculin	514	103	42,9	35,1	(39,3 - 46,7)	(34,2 - 36,0)
Féminin	349	70	21,7	18,8	(19,5 - 24,2)	(18,3 - 19,4)
Total	863	173	32,3	26,9	(30,2 - 34,5)	(26,4 - 27,5)

Fichier des décès : 2002 à 2006

Les valeurs en gras indiquent des différences significatives avec le Québec $p < 0,05$

L'étude des taux selon l'âge (tableau 2) indique que la surmortalité régionale s'observe pour tous les groupes d'âge (sexes réunis). Les hommes de 0-14 ans, de 15-24 ans et de 45-44 ans, de même que les femmes de 25-44 ans contribuent le plus à la surmortalité régionale.

Tableau 1A

Les décès par traumatismes non intentionnels selon le sexe, taux ajusté et intervalle de confiance, le Québec et ses régions, 2002-2006

Région	Taux ajusté	I.C.
Nunavik	* 150,3	(100,6 - 224,7)
Terres-Cries-de-la-Baie-James	* 52,5	(32,9 - 83,7)
Côte-Nord	42,0	(36,4 - 48,5)
Abitibi-Témiscaminque	41,4	(36,9 - 46,4)
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	40,5	(35,4 - 46,4)
Saguenay - Lac-Saint-Jean	37,0	(33,9 - 40,3)
Nord-du-Québec	* 34,5	(20,8 - 57,2)
Chaudière-Appalaches	34,2	(31,7 - 36,8)
Bas-Saint-Laurent	33,4	(30,1 - 37,0)
Mauricie et Centre-du-Québec	32,3	(30,2 - 34,5)
Estrie	30,0	(27,4 - 32,8)
Lanaudière	29,1	(26,8 - 31,6)
Québec	26,9	(26,4 - 27,5)
Montérégie	26,5	(25,3 - 27,8)
Laurentides	26,2	(24,2 - 28,4)
Outaouais	25,5	(23,0 - 28,1)
Capitale-Nationale	23,9	(22,4 - 25,6)
Montréal	21,3	(20,4 - 22,2)
Laval	18,2	(16,4 - 20,3)

Fichier des décès : 2002 à 2006

Les valeurs en gras indiquent des différences significatives avec le Québec $p < 0,05$ * Coefficient de variation $> 16,66\%$ et $< 33,3\%$, la valeur doit être interprétée avec prudence

Tableau 2

Les décès par traumatismes non intentionnels selon l'âge et le sexe, nombre, taux brut, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006

Groupe d'âge	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux brut région	Taux brut Québec	I.C.. région	I.C. Québec
Masculin						
0-14 ans	22	4	* 11,1	6,4	(7,3 - 16,8)	(5,6 - 7,3)
15-24 ans	80	16	49,7	33,2	(39,9 - 61,9)	(31,1 - 35,6)
25-44 ans	103	21	31,7	26,7	(26,1 - 38,4)	(25,4 - 28,1)
45-64 ans	133	27	37,5	30,7	(31,6 - 44,4)	(29,2 - 32,2)
65 ans et +	176	35	110,9	99,2	(95,7 - 128,5)	(95,1 - 103,5)
Féminin						
0-14 ans	8	2	**	3,6	n/p	(3,0 - 4,3)
15-24 ans	19	4	* 12,8	11,8	(8,1 - 20,0)	(10,5 - 13,2)
25-44 ans	35	7	* 11,4	8,0	(8,2 - 15,9)	(7,3 - 8,8)
45-64 ans	47	9	13,2	10,2	(9,9 - 17,6)	(9,4 - 11,1)
65 ans et +	240	48	107,8	98,2	(95,0 - 122,3)	(94,7 - 101,9)
Total						
0-14 ans	30	6	* 7,8	5,0	(5,4 - 11,1)	(4,5 - 5,6)
15-24 ans	99	20	32,0	22,8	(26,3 - 38,9)	(21,5 - 24,2)
25-44 ans	138	28	21,8	17,5	(18,5 - 25,8)	(16,8 - 18,3)
45-64 ans	180	36	25,3	20,3	(21,9 - 29,3)	(19,5 - 21,2)
65 ans et +	416	83	109,1	98,6	(99,1 - 120,1)	(96,0 - 101,4)

Fichier des décès : 2002 à 2006

Les valeurs en gras indiquent des différences significatives avec le Québec $p < 0,05$ * Coefficient de variation $> 16,66\%$ et $< 33,3\%$, la valeur doit être interprétée avec prudence** Coefficient de variation supérieur à $33,33\%$. La valeur n'est pas présentée

Tableau 3 Les décès par traumatismes non intentionnels selon le sexe, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, RLS et DSS de la Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006					
RLS (CSSS)	Sexe	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté	I.C.
RLS du Haut-Saint-Maurice	Masculin	29	6	* 76,3	(52,9 - 110,0)
	Féminin	12	2	* 28,7	(16,1 - 51,0)
	Total	41	8	53,1	(39,1 - 72,3)
RLS de la Vallée de la Batiscan	Masculin	39	8	60,5	(43,9 - 83,6)
	Féminin	21	4	* 23,1	(14,6 - 36,6)
	Total	60	12	43,0	(32,9 - 56,0)
RLS du Centre-de-la-Mauricie	Masculin	72	14	43,8	(34,6 - 55,3)
	Féminin	61	12	26,6	(20,2 - 35,1)
	Total	133	27	35,1	(29,3 - 41,9)
RLS de Maskinongé	Masculin	29	6	* 44,2	(30,6 - 63,9)
	Féminin	16	3	* 19,2	(11,3 - 32,4)
	Total	45	9	31,9	(23,6 - 43,1)
RLS de Trois-Rivières	Masculin	95	19	30,9	(25,3 - 37,9)
	Féminin	80	16	16,9	(13,5 - 21,2)
	Total	175	35	23,6	(20,3 - 27,4)
RLS de Bécancour - Nicolet-Yamaska	Masculin	58	12	52,7	(40,7 - 68,3)
	Féminin	41	8	28,8	(20,9 - 39,8)
	Total	99	20	41,8	(34,2 - 51,1)
RLS de Drummond	Masculin	84	17	37,8	(30,5 - 46,8)
	Féminin	43	9	15,7	(11,6 - 21,3)
	Total	127	25	26,8	(22,5 - 31,9)
RLS d'Arthabaska - de l'Érable	Masculin	108	22	49,3	(40,7 - 59,5)
	Féminin	75	15	27,4	(21,7 - 34,5)
	Total	183	37	38,3	(33,1 - 44,3)

Fichier des décès : 2002 à 2006

Les valeurs en gras indiquent des différences significatives avec le Québec $p < 0,05$

* Coefficient de variation $> 16,66\%$ et $< 33,3\%$, la valeur doit être interprétée avec prudence

Les taux par RLS (tableau 3) montrent que la surmortalité régionale se concentre dans les réseaux à dominance rurale du Haut-Saint-Maurice, de Maskinongé, de Bécancour-Nicolet-Yamaska, d'Arthabaska -de l'Érable et de la Vallée-de-la-Batiscan. De leur côté, les RLS de Trois-Rivières et de Drummond ont des taux comparables à celui du Québec. Le district du Centre-de-la-Mauricie quoique plus urbanisé présente aussi une surmortalité comparativement au Québec. Cette tendance à une surmortalité plus importante dans les territoires ruraux se retrouve très nettement chez les hommes et, de façon générale, chez les femmes, et ce, même si les différences ne sont pas toujours statistiquement significatives chez ces dernières.

Les accidents selon le regroupement

La classification des traumatismes non intentionnels en deux grandes catégories, les traumatismes par accidents de transport et les autres causes externes de lésion traumatique, révèle que la surmortalité régionale repose sur ces deux regroupements (tableau 4). Les 67 décès par année en moyenne pour traumatismes par moyens de transport correspondent à un taux de 14 pour 100 000 (contre 10 pour 100 000 pour l'ensemble du Québec). Le taux des hommes, plus de deux fois plus élevé que celui des femmes, est de 20 pour 100 000 en région contre 15 pour 100 000 au Québec. Les femmes de la région connaissent aussi une surmortalité comparativement au Québec (8 contre 6 pour 100 000). Cette surmortalité régionale prend un caractère moindre si l'on ne considère pas la situation des régions de Montréal, de Québec et de Laval. La région présente une mortalité moindre que pour les

régions périphériques et comparables à celle des régions ayant des caractéristiques similaires. En effet, le caractère plus urbanisé de la métropole et de la capitale de même que le poids relatif important de leur population font diminuer de façon marquée la mortalité pour ce type de traumatisme de l'ensemble du Québec.

Les autres causes, qui représentent tout de même près de 61 % des décès pour traumatismes non intentionnels, se distinguent aussi par un taux significativement supérieur au taux québécois du fait des hommes (23 contre 20 pour 100 000). Ce regroupement comprend le code de traumatismes d'origine inconnue et en un lieu inconnu (X59) qui concerne plus d'un décès sur quatre par traumatismes non intentionnels. Il n'est donc pas exclu que des accidents de transport puissent se retrouver dans cette catégorie.

Tableau 4 Les décès par accidents de transport et par autres causes externes de lésions traumatiques selon le sexe, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006						
Sexe	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté région	Taux ajusté Québec	I.C. région	I.C. Québec
Traumatismes par accidents de transport (V01-V99)						
Masculin	235	47	19,5	14,9	(17,1 - 22,2)	(14,4 - 15,5)
Féminin	102	20	8,1	5,6	(6,7 - 9,9)	(5,3 - 5,9)
Total	337	67	13,8	10,2	(12,4 - 15,4)	(9,8 - 10,5)
Autres causes externes de lésions traumatiques (W00-X59)						
Masculin	274	55	23,0	19,6	(20,4 - 25,9)	(19,0 - 20,3)
Féminin	245	49	13,5	13,2	(11,9 - 15,3)	(12,7 - 13,6)
Total	519	104	18,2	16,5	(16,7 - 19,9)	(16,1 - 16,9)

Fichier des décès : 2002 à 2006

Les valeurs en gras indiquent des différences significatives avec le Québec $p < 0,05$

Si on ne s'attarde qu'aux seuls traumatismes par accidents de transport (tableau A1 en annexe), on constate que les 15-24 ans, les 25-44 ans et les 45-64 ans sont les principaux responsables de la surmortalité par ce type de traumatismes dans la région. Au chapitre des RLS, les différences ne sont pas toujours significatives (annexe, tableau A2). Les RLS d'Arthabaska-de l'Érable, de Bécancour-Nicolet-Yamaska, de la Vallée-de-la-Batiscan, du Haut-Saint-Maurice et de Drummond connaissent bien une surmortalité. Quant aux RLS du Centre-de-la-Mauricie et de Maskinongé, ils ne présentent pas de surmortalité statistiquement significative. De son côté, le RLS de Trois-Rivières se particularise plutôt par une sous-mortalité.

Pour les autres causes externes de lésions traumatiques, le tableau A3 en annexe ne permet guère d'épiloguer sur ce grand regroupement. La région présente une surmortalité pour l'ensemble de ces causes chez les 0 à 14 ans et les 65 ans et plus. Le district du Haut-Saint-Maurice semble, lui-même, particulièrement concerné par la surmortalité régionale (tableau A4 en annexe) avec un taux nettement supérieur à celui du Québec (29 contre 16,5 pour 100 000). Le Centre-de-la-Mauricie connaît aussi une surmortalité statistiquement significative pour ce sous-regroupement.

II- LES TRAUMATISMES PAR ACCIDENTS DE TRANSPORT

2.1 Ensemble des décès

Compte tenu de l'importance des décès par accidents de transport dans la région au sein de la surmortalité régionale par traumatismes non intentionnels, ce regroupement fera l'objet d'une analyse plus fouillée.

Parmi tous les traumatismes pour accidents de transport, nous avons distingué ceux survenus sur la route de ceux qui se sont produits hors route (tableau 5), **les accidents de moyens de transport non terrestre ou sans précision quant au lieu ont été exclus**. Avec un taux de 12,5 pour 100 000, contre 9 pour 100 000 pour le Québec, et environ

61 décès par année, les traumatismes routiers contribuent de façon sensible à la surmortalité régionale par traumatismes non intentionnels. Cette surmortalité se note tant chez les hommes (17 contre 12 pour 100 00) que chez les femmes (8 contre 5 pour 100 000), le taux des hommes étant nettement supérieur à celui des femmes. Comme permet de le constater le tableau A5 en annexe, les 15-24 ans, les 25-44 ans et les 45-64 ans sont principalement à l'origine de la surmortalité pour les traumatismes routiers.

Le tableau A6 en annexe révèle que les RLS du Centre-du-Québec connaissent tous cette surmortalité. Le RLS de Trois-Rivières en Mauricie présente plutôt une sous-mortalité, mais les RLS de la Vallée-de-la-Batiscan et du Haut-Saint-Maurice présentent un nombre plus élevé de décès. De plus, Maskinongé et le Centre-de-la-Mauricie, quoique de façon statistiquement non significative, tendent à présenter une surmortalité.

Tableau 5 Les décès par traumatismes routiers et par traumatismes hors route selon le sexe, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006						
Sexe	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté région	Taux ajusté Québec	I.C. région	I.C. Québec
Traumatismes routiers						
Masculin	205	41	17,0	12,3	(14,8 - 19,5)	(11,8 - 12,9)
Féminin	98	20	7,8	5,1	(6,3 - 9,5)	(4,8 - 5,5)
Total	303	61	12,5	8,7	(11,1 - 14,0)	(8,4 - 9,0)
Traumatismes hors route						
Masculin	n/p	4	*1,6	1,5	(1,0 - 2,5)	(1,4 - 1,7)
Féminin	n/p	0	**	0,3	n/p	(0,2 - 0,3)
Total	21	4	*0,9	0,9	(0,6 - 1,4)	(0,8 - 1,0)

Fichier des décès : 2002 à 2006

Les valeurs en gras indiquent des différences significatives avec le Québec $p < 0,05$

* Coefficient de variation $> 16,66\%$ et $< 33,3\%$, la valeur doit être interprétée avec prudence

** Coefficient de variation supérieur à $33,33\%$. La valeur n'est pas présentée

Les décès par traumatismes survenus hors route, au nombre de cinq en moyenne par année, ne présentent pas un taux significativement différent de celui du Québec (0,9 pour 100 000). À l'instar du Québec, le taux de mortalité des hommes pour traumatismes par accidents de transport hors route dans la région apparaît nettement supérieur à celui des femmes.

2.2 La mortalité par accidents de transport selon le type d'utilisateur

Une analyse de la victime de traumatismes selon le type d'utilisateur permet de mieux connaître le profil de mortalité de la région.

Occupant d'une voiture ou d'une camionnette et de poids lourds

Les conducteurs et passagers de voitures et de camionnettes contribuent de façon particulièrement marquée à la surmortalité régionale (tableau 6). Ils représentent près de 39 décès en moyenne par année pour un taux de 8,1 pour 100 000, statistiquement supérieur à celui du Québec (5,6 pour 100 000). La mortalité par ce type de transport est plus importante chez les hommes que chez les femmes, mais l'un comme l'autre présentent une surmortalité par rapport au Québec. La situation pour les usagers de véhicules poids lourds n'indique pas, de son côté, de différence avec le Québec. On compte cinq décès par année dans la région pour ce type d'utilisateur et les hommes apparaissent, comme pour l'ensemble du Québec, être davantage touchés que les femmes.

Tableau 6

Les décès par accidents de transport pour les usagers d'automobiles ou camionnettes et de véhicules poids lourds selon le sexe, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006

Sexe	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté région	Taux ajusté Québec	I.C. région	I.C. Québec
Automobile (V40-V49) et camionnette (V50-V59)						
Masculin	125	25	10,4	7,7	(8,8 - 12,5)	(7,3 - 8,1)
Féminin	69	14	5,6	3,6	(4,4 - 7,1)	(3,3 - 3,8)
Total	194	39	8,1	5,6	(7,0 - 9,3)	(5,3 - 5,8)
Véhicule poids lourd (V60-V69)						
Masculin	n/p	4	* 1,6	1,0	(1,0 - 2,5)	(0,8 - 1,1)
Féminin	n/p	1	**	0,2	n/p	(0,2 - 0,3)
Total	23	5	* 0,9	0,6	(0,6 - 1,4)	(0,5 - 0,7)

Fichier des décès : 2002 à 2006

Les valeurs en gras indiquent des différences significatives avec le Québec $p < 0,05$

* Coefficient de variation $> 16,66\%$ et $< 33,3\%$, la valeur doit être interprétée avec prudence

** Coefficient de variation supérieur à $33,33\%$. La valeur n'est pas présentée

En regroupant ces deux types d'usagers de la route (tableau A7 en annexe), on constate que les 15-24 ans, les 25-44 ans et les 45-64 ans sont davantage touchés par la surmortalité régionale. Seul le RLS de Trois-Rivières présente un taux inférieur à celui du Québec (tableau A8 en annexe). Les autres RLS présentent une surmortalité.

Occupant d'une motocyclette

Par ailleurs, avec 6 pertes de vie en moyenne par année (tableau 7), les décès de conducteurs ou de passagers de motocyclette ne contribuent pas de manière statistiquement significative à la surmortalité régionale. Toutefois, le Centre-du-Québec, avec un taux de 1,5 pour 100 000 (coefficient de variation, de 16,6 à 33,3 % qui demande prudence dans l'interprétation) semble bien éprouver une surmortalité comparativement au Québec (données non présentées). Par ailleurs, les hommes de la région semblent aussi connaître, comme pour l'ensemble du Québec, une mortalité plus élevée que celle des femmes.

Tableau 7

Les décès par accidents de transport pour les usagers de la motocyclette selon le sexe, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006

Sexe	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté région	Taux ajusté Québec	I.C. région	I.C. Québec
Motocyclette (V20-V29)						
Masculin	23	5	* 1,9	1,4	(1,2 - 2,8)	(1,2 - 1,6)
Féminin	5	1	**	0,3	n/p	(0,2 - 0,3)
Total	28	6	* 1,2	0,8	(0,8 - 1,7)	(0,7 - 0,9)

Fichier des décès : 2002 à 2006

* Coefficient de variation $> 16,66\%$ et $< 33,3\%$, la valeur doit être interprétée avec prudence

** Coefficient de variation supérieur à $33,33\%$. La valeur n'est pas présentée

Piétons et occupants d'une bicyclette

En moyenne, sept piétons et deux utilisateurs de bicyclette perdent la vie chaque année dans la région (tableau 8), les taux ne s'éloignent pas de façon marquée de ceux du Québec. À l'instar du Québec, la problématique pour ces deux types d'usagers apparaît plus importante chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 8						
Les décès par accidents de transport pour les usagers de la bicyclette et les piétons selon le sexe, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006						
Sexe	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté région	Taux ajusté Québec	I.C. région	I.C. Québec
Piétons (V01-V09)						
Masculin	20	4	*1,7	1,6	(1,1 - 2,6)	(1,4 - 1,8)
Féminin	15	3	*1,0	0,9	(0,6 - 1,7)	(0,8 - 1,0)
Total	35	7	*1,4	1,2	(1,0 - 1,9)	(1,1 - 1,3)
Bicyclette (V10-V19)						
Masculin	n/p	n/p	**	0,5	n/p	(0,4 - 0,6)
Féminin	n/p	n/p	**	0,1	n/p	(0,1 - 0,2)
Total	12	2	*0,5	0,3	(0,3 - 0,9)	(0,3 - 0,4)

Fichier des décès : 2002 à 2006

Les valeurs en gras indiquent des différences significatives avec le Québec $p < 0,05$

* Coefficient de variation $> 16,66\%$ et $< 33,3\%$, la valeur doit être interprétée avec prudence

** Coefficient de variation supérieur à $33,33\%$. La valeur n'est pas présentée

Occupants de tout-terrains

Au chapitre des conducteurs et passagers de véhicules tout-terrains (que l'accident se soit produit sur la voie publique ou hors route), la région compte en moyenne quatre décès par année (tableau 9). Le taux de 0,8 pour 100 000 ne s'éloigne pas de façon statistiquement significative de celui du Québec. Par ailleurs, le taux de mortalité des hommes apparaît être nettement plus important que celui des femmes comme pour l'ensemble du Québec (données non présentées).

Tableau 9						
Les décès par accidents de transport pour les véhicules tout-terrains selon le sexe, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006						
Sexe	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté région	Taux ajusté Québec	I.C. région	I.C. Québec
Véhicule tout-terrain (V86)						
Masculin	n/p	3	* 1,4	1,3	(0,9 - 2,3)	(1,2 - 1,5)
Féminin	n/p	1	**	0,2	n/p	(0,2 - 0,3)
Total	21	4	* 0,9	0,8	(0,6 - 1,4)	(0,7 - 0,9)

Fichier des décès : 2002 à 2006

* Coefficient de variation $> 16,66\%$ et $< 33,3\%$, la valeur doit être interprétée avec prudence

** Coefficient de variation supérieur à $33,33\%$. La valeur n'est pas présentée

Distribution du nombre d'usagers selon le lieu du traumatisme par accident de transport

Le tableau 10 donne le nombre de décès selon le type d'usager de la route pour les traumatismes sur route et hors route. Près de 2 décès sur 3 des usagers de la route concernent des personnes dans une automobile, une camionnette ou un poids lourd. Par la suite, les piétons et les motocyclistes devancent les utilisateurs de tout-terrains et de vélos. On constate, aussi, que près des deux tiers des décès survenus hors route concernent des utilisateurs de tout-terrains (VTT comme motoneige) si l'on pose l'hypothèse que les véhicules non précisés impliqués dans des accidents hors route concernent ces deux types de véhicule.

Tableau 10
Nombre et proportion des décès par accidents de transport sur route et hors route selon le type d'usager,
Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006

	Nombre cinq ans	Proportion Région	Proportion Québec
Traumatismes sur route			
Piéton	32	10,6	13,4
Cycliste	12	4,0	3,5
Motocycliste	28	9,2	9,3
Automobile/camionnette	190	62,7	62,0
Poids lourd	22	7,3	6,7
Véhicule tout-terrain	8	2,6	1,3
Véhicule autre	0	0,0	0,3
Véhicule non précisé	10	3,3	3,5
Traumatismes hors route			
Véhicule tout-terrain	13	61,9	74,5
Autres véhicules ou usager	6	28,6	23,6
Véhicule non précisé	2	9,5	1,8

Fichier des décès : 2002 à 2006

III- LES AUTRES CAUSES EXTERNES DE MORTALITÉ PAR TRAUMATISMES NON INTENTIONNELS

Il est à signaler que 49 % du grand regroupement « autres causes externes de mortalité par traumatismes non intentionnels » est constitué d'accidents sans précision (X59), ce code est particulièrement utilisé pour les décès accidentels de personnes de 75 ans et plus. Ainsi, les taux présentés selon une cause déterminée ne sont donc que des valeurs minimales, il y a sous-estimation surtout chez les 65 ans et plus et une répartition selon les causes connues des décès pour cette codification imprécise n'est pas pertinente compte tenu de l'importance des nombres concernés.

Un premier regard indique que les chutes, les autres accidents affectant la respiration, le feu, la fumée et les flammes, l'exposition à des forces mécaniques, les intoxications accidentelles et les noyades et submersions accidentelles sont les causes les plus observées.

3.1 Chute (W00-W19)

La région enregistre en moyenne 22 décès par chute par année, soit 110 décès sur cinq ans (tableau 11 a). La mortalité par chute de 2002 à 2006, avec un taux de 3,7 pour 100 000, ne diffère pas significativement de celle du Québec.

Tableau 11 a
Les décès par chute selon le sexe, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance,
Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006

Sexe	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté région	Taux ajusté Québec	I.C. région	I.C. Québec
Masculin	66	13	5,5	5,2	(4,3 - 7,0)	(4,8 - 5,5)
Féminin	44	9	2,3	2,5	(1,7 - 3,1)	(2,3 - 2,7)
Total	110	22	3,7	3,7	(3,1 - 4,5)	(3,5 - 3,9)

Fichier des décès : 2002 à 2006

La mortalité par chute apparaît, à l'instar de la province, plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Un regard sur les taux selon l'âge (tableau A9 en annexe) indique que ce sont les 65 ans plus qui décèdent le plus de cette cause (23 pour 100 000) loin devant les 45-64 ans (2,5 pour 100 000). La figure A1 en annexe indique, aussi, qu'à partir de 65 ans les taux augmentent rapidement à mesure qu'on avance en âge et que le taux des 85 ans et plus de la région apparaît, sans que l'écart ne soit statistiquement significatif, plus faible que celui du Québec.

Toutefois, compte tenu de l'importance du regroupement X59 (traumatisme sans précision) qui se retrouve en plus grande proportion chez les personnes âgées, il se peut que la mortalité pour chute soit fortement sous-estimée. Une tentative de considérer comme chute présumée les causes initiales de décès X59 accompagnées de diagnostics de fractures (voir les codes au tableau 12 en annexe) laisserait entendre que près de 40 décès de plus par année pourraient être attribués à des chutes dans la région. Sur ce nombre, 38 décès en moyenne concernent des personnes de 75 ans et plus et les femmes de la région apparaissent éprouver la mortalité plus importante comparativement aux hommes que l'ensemble des Québécoises connaissent pour ce regroupement (tableau 11 b).

Tableau 11 b						
Les décès par causes non précisées de fractures, chutes présumées selon le sexe, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006						
Sexe	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté région	Taux ajusté Québec	I.C. région	I.C. Québec
Masculin	61	12	5,3	5,1	(4,1 - 6,8)	(4,7 - 5,4)
Féminin	140	28	7,0	6,9	(5,9 - 8,3)	(6,5 - 7,2)
Total	201	40	6,4	6,2	(5,6 - 7,4)	(6,0 - 6,5)

Fichier des décès : 2002 à 2006

Il est à noter que si on regroupait les chutes avec les causes non précisées de fracture (chutes présumées), le taux de mortalité des 65 ans et plus pour ces deux catégories grimperait à 75 pour 100 000 au lieu de celui de 23 pour 100 000 noté pour les seules chutes comme cause initiale (données non présentées).

Plus de la moitié des décès par chutes sont sans précision quant au type (tableau 12). On constatera, toutefois, que la chute d'un escalier, d'une échelle ou d'un échafaudage ou celles de plain-pied demeurent les plus meurtrières devant ainsi les chutes d'un bâtiment ou entre deux niveaux.

Tableau 12			
Nombre et répartition des décès par chute selon le type, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006			
	Nombre cinq ans	Proportion Région	Proportion Québec
Chute d'un escalier, d'une échelle ou d'un échafaudage (W10-W12)	22	20,0	22,0
<i>Chute d'un escalier (W10)</i>	19	17,3	17,4
Chute de plain-pied (W00-W01, W03 W18)	18	16,4	17,6
Chute d'un bâtiment ou entre deux niveaux (W13-W17)	9	8,2	9,4
<i>Chute d'un bâtiment (W13)</i>	6	5,5	6,5
Autres chutes	2	1,8	4,0
Chute sans précision (W19)	59	53,6	46,9

Fichier des décès : 2002 à 2006

3.2 Autres accidents affectant la respiration dont les suffocations (W75-W84)

En Mauricie et au Centre-du-Québec, huit décès par année environ concernent des accidents affectant la respiration autre que la noyade pour un total de 38 décès en cinq ans (tableau 13). Là encore, les hommes semblent plus

affectés que les femmes comme pour le Québec. Le taux régional (1,4 pour 100 000) ne se distingue pas de façon significative de celui du Québec.

Tableau 13 Les décès par accident affectant la respiration selon le sexe, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006						
Sexe	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté région	Taux ajusté Québec	I.C. région	I.C. Québec
Masculin	23	5	* 1,9	1,5	(1,2 - 2,8)	(1,3 - 1,7)
Féminin	15	3	* 1,1	0,9	(0,7 - 1,8)	(0,7 - 1,0)
Total	38	8	1,4	1,2	(1,0 - 2,0)	(1,1 - 1,3)

Fichier des décès : 2002 à 2006

* Coefficient de variation > 16,66 % et < 33,3 %, la valeur doit être interprétée avec prudence

Comme pour le Québec, la suffocation par ingestion d'aliment ou inhalation du contenu de l'estomac, dans un premier temps, et par suffocations accidentelles par étranglement ou étouffement, en second lieu, causent la majeure partie des décès (tableau 14). Les ingestions d'objet suivent par après.

Tableau 14 Nombre et répartition des décès par autres accidents affectant la respiration selon le type, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006			
	Nombre cinq ans	Proportion Région	Proportion Québec
Inhalation du contenu de l'estomac ou d'aliments (W78-W79)	23	60,5	63,0
Suffocation et strangulation accidentelle (W75-W76)	6	15,8	12,5
Ingestion d'objet (W80)	4	10,5	15,6
Autres causes	5	13,2	8,9

Fichier des décès : 2002 à 2006

3.3 Exposition à la fumée, au feu et aux flammes (X00-X09) et brûlures (X10-X19)

On observe pour la région une moyenne de six décès par année attribuables à la fumée, au feu et aux flammes pour un total de 25 en cinq ans (tableau 15). Comme au Québec, les hommes apparaissent davantage susceptibles d'en décéder que les femmes. Le taux des hommes de la région est d'ailleurs supérieur à celui du Québec (1,6 contre 0,9 pour 100 000).

Tableau 15 Les décès par exposition à la fumée, au feu ou aux flammes selon le sexe, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006						
Sexe	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté région	Taux ajusté Québec	I.C. région	I.C. Québec
Masculin	n/p	4	* 1,6	0,9	(1,0 - 2,4)	(0,8 - 1,0)
Féminin	n/p	1	**	0,5	n/p	(0,4 - 0,6)
Total	25	5	*1,0	0,7	(0,7 - 1,4)	(0,6 - 0,8)

Fichier des décès : 2002 à 2006

Les valeurs en gras indiquent des différences significatives avec le Québec $p < 0,05$

* Coefficient de variation > 16,66 % et < 33,3 %, la valeur doit être interprétée avec prudence

** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur n'est pas présentée

Comme pour le Québec, la grande majorité des décès par exposition à la fumée, au feu et aux flammes découlent d'un feu non maîtrisé d'un bâtiment ou d'un ouvrage (tableau 16). Les autres décès causés par le feu et les flammes et les décès découlant de brûlures non produites par le feu y sont plus rares.

Tableau 16
Nombre et répartition des décès par exposition à la fumée, au feu ou aux flammes selon le type, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006

	Nombre cinq ans	Proportion	
		Région	Québec
Feu non maîtrisé d'un bâtiment ou d'un ouvrage (X00)	23	92,0	82,6
Autres décès causés par le feu et les flammes (X01-X09)	1	4,0	13,9
Décès causés par source de chaleur ou substance brûlante (X10-X19)	1	4,0	3,5

Fichier des décès : 2002 à 2006

3.4 Exposition à des forces mécaniques (W20-W49)

L'exposition à des forces mécaniques (tableau 17) est responsable de sept décès en moyenne par année dans la région (34 décès pour cinq ans). Comme au Québec, cette mortalité semble n'affecter essentiellement que les hommes. Le taux pour cinq ans de la région est significativement supérieur à celui du Québec (1,3 contre 0,8 pour 100 000).

Tableau 17
Les décès par exposition à des forces mécaniques selon le sexe, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006

Sexe	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté région	Taux ajusté Québec	I.C. région	I.C. Québec
Masculin	n/p	6	*2,5	1,4	(1,7 - 3,5)	(1,3 - 1,6)
Féminin	n/p	1	**	0,1	n/p	(0,1 - 0,2)
Total	34	7	*1,3	0,8	(0,9 - 1,9)	(0,7 - 0,9)

Fichier des décès : 2002 à 2006

Les valeurs en gras indiquent des différences significatives avec le Québec $p < 0,05$

* Coefficient de variation $> 16,66\%$ et $< 33,3\%$, la valeur doit être interprétée avec prudence

** Coefficient de variation supérieur à $33,33\%$. La valeur n'est pas présentée

À l'instar du Québec, les heurts et les compressions par des objets du fait de lancements ou de chutes, essentiellement, représentent la majorité des décès de cette catégorie (tableau 18). Le contact avec des dispositifs de levage et de transmission, des appareils et des machineries (notamment agricole) entraîne le plus de décès par la suite.

Tableau 18
Nombre et répartition des décès par exposition à des forces mécaniques selon le type, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006

	Nombre cinq ans	Proportion	
		Région	Québec
Heurts et compression par objet (W20-W23)	18	52,9	55,4
Contact avec dispositifs, appareils et machinerie (W24, W30-W31)	8	23,5	23,8
Autres	8	23,5	20,8

Fichier des décès : 2002 à 2006

3.5 Intoxication accidentelle par des substances nocives et exposition à ces substances (X40 -X49)

La région compte une moyenne de six décès par intoxication accidentelle par année (tableau 19) soit 54 en cinq ans. La mortalité des hommes pour ce regroupement est nettement supérieure à celle des femmes. Le taux de la région (2,1 pour 100 000) ne distingue pas de façon significative de celui du Québec.

Tableau 19 Les décès par intoxication accidentelle selon le sexe, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006						
Sexe	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté région	Taux ajusté Québec	I.C. région	I.C. Québec
Masculin	38	8	3,2	3,0	(2,3 - 4,4)	(2,8 - 3,3)
Féminin	16	3	* 1,2	1,3	(0,7 - 2,0)	(1,1 - 1,4)
Total	54	11	2,2	2,1	(1,7 - 2,9)	(2,0 - 2,3)

Fichier des décès : 2002 à 2006

* Coefficient de variation > 16,66 % et < 33,3 %, la valeur doit être interprétée avec prudence

Au chapitre des intoxications accidentelles, celles par médicaments et drogues représentent la majeure partie des décès (tableau 20). De plus, près de 40 % des décès pour cette dernière cause proviennent plus spécifiquement de l'usage de drogue. Les intoxications par alcool et par émanation de gaz (dont le CO) représentent des proportions non négligeables de la mortalité par intoxications accidentelles.

Tableau 20 Nombre et répartition des décès par intoxication accidentelle selon le type, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006			
	Nombre cinq ans	Proportion Région	Proportion Québec
Intoxication par médicament et drogues (X40-X44)	37	68,5	76,3
<i>Intoxication par médicament (X40-X41, X43-X44)</i>	20	37,0	42,6
<i>Intoxication par drogue (X42)</i>	17	31,5	33,7
Intoxication par alcool (X45)	9	16,7	10,0
Intoxication au gaz - dont CO (X47)	4	7,4	5,9
Intoxication autre	4	7,4	7,9

Fichier des décès : 2002 à 2006

3.6 Noyades et submersions accidentelles (W65-W74, V90, V92)

La noyade représente une moyenne de 5 décès par année pour les résidents de la région (tableau 21) soit 26 décès en tout de 2002 à 2006.

Tableau 21 Les décès par noyade selon le sexe, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006						
Sexe	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté région	Taux ajusté Québec	I.C. région	I.C. Québec
Masculin	17	3	* 1,4	1,6	(0,9 - 2,3)	(1,5 - 1,8)
Féminin	9	2	**	0,4	n/p	(0,3 - 0,5)
Total	26	5	* 1,1	1,0	(0,7 - 1,6)	(0,9 - 1,1)

Fichier des décès : 2002 à 2006

* Coefficient de variation > 16,66 % et < 33,3 %, la valeur doit être interprétée avec prudence

** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur n'est pas présentée

À l'instar du Québec, les hommes semblent décéder davantage de cette cause que les femmes. La région n'affiche pas un taux qui se distingue de manière statistiquement significative de celui du Québec (environ 1,1 pour 100 000).

Comme au Québec, les noyades sans précision sont importantes (tableau 22). Toutefois, à l'instar de la province, les noyades dans les eaux naturelles devancent celles par accidents de transport par eau, dans les piscines et dans les baignoires.

Tableau 22
Nombre et répartition des décès par noyade selon le type,
Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006

	Nombre cinq ans	Proportion	
		Région	Québec
Noyades dans des eaux naturelles (W69-W70)	9	34,6	32,3
Noyade provenant de transport sur eau (V890, V892)	5	19,2	24,1
Noyades dans des baignoires (W65-W66)	4	15,4	10,1
Noyades dans des piscines (W67-W68)	3	11,5	12,4
Noyades autres et sans précision (W73-W74)	5	19,2	21,2

Fichier des décès : 2002 à 2006

IV LA MORTALITÉ PAR TRAUMATISMES RÉCRÉATIFS ET SPORTIFS

Les traumatismes récréatifs et sportifs sont tirés de codifications appartenant à plusieurs regroupements de traumatismes. Les types de traumatismes couverts sont les accidents de vélos, de tout-terrains, les accidents avec une monture, le plongeon, les chutes dans les terrains de jeu, les chutes, collisions, coups et heurts dans les sports, les noyades (essentiellement dans les piscines et les eaux naturelles). Le tableau A11 en annexe présente les codes retenus.

Comme l'indique le tableau 23, on compte en moyenne 11 décès par traumatismes récréatifs ou sportifs dans la région par année (53 décès sur cinq ans). Cette mortalité touche davantage les hommes que les femmes (quatre fois plus de décès). Le taux régional ne s'éloigne pas de façon statistiquement significative de celui du Québec (2,2 contre 1,8 pour 100 000).

Tableau 23
Les décès par traumatismes récréatifs et sportifs selon le sexe, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance,
Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006

Sexe	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté région	Taux ajusté Québec	I.C. région	I.C. Québec
Masculin	41	8	3,4	3,0	(2,5-4,6)	(2,8-3,3)
Féminin	12	2	*1,1	0,6	(0,6-1,9)	(0,5-0,7)
Total	53	11	2,2	1,8	(1,7-2,9)	(1,7-2,0)

Fichier des décès : 2002 à 2006

* Coefficient de variation > 16,66 % et < 33,3 %, la valeur doit être interprétée avec prudence

À l'instar du Québec, on constatera que les décès pour ce regroupement dans la région sont pour ainsi dire exclusivement liés à l'usage des véhicules tout-terrains (y compris la motoneige), de vélos et aux noyades (tableau 24).

Tableau 24
Répartition des décès par traumatismes récréatifs et sportifs selon le type,
Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006

	Nombre cinq ans	Proportion Région	Québec
Véhicule tout-terrain	23	43,4	42,9
Noyades	17	32,1	36,0
Bicyclette	12	22,6	17,0
Autre traumatisme	1	1,9	4,1

Fichier des décès : 2002 à 2006

FAITS SAILLANTS

- La région compte environ 173 décès par traumatismes et empoisonnements par année de 2002 à 2006.
- Le taux de mortalité par traumatismes et empoisonnements de la région est supérieur à celui du Québec (32 contre 27 pour 100 000). Le taux des hommes est supérieur à celui des femmes (43 contre 22 pour 100 000).
- La surmortalité régionale s'observe pour les deux sexes, mais apparaît plus marquée chez les hommes, elle se note pour tous les groupes d'âge considérés et chez les districts socio-sanitaires les moins urbanisés.
- Au chapitre des causes, la surmortalité régionale comparativement au Québec provient d'abord des décès attribuables aux accidents de transport (14 contre 10 pour 100 000) pour une moyenne de 67 décès par année. Ce regroupement présente même une surmortalité chez les femmes (8 contre 6 pour 100 000) au même titre que chez les hommes (20 contre 15 pour 100 000).
- Cette surmortalité régionale par traumatismes et empoisonnements en général, et par moyens de transport en particulier perd de son acuité si on ne tient pas compte des régions les plus urbanisées du Québec. Le taux de la région ne s'éloigne pas de celles comparables (Estrie, Chaudière-Appalaches, etc.) et est moindre que celui des régions périphériques (Abitibi-Témiscamingue, etc.).
- Les causes externes de traumatismes et empoisonnements autres que les traumatismes par accidents de transport, qui s'élèvent en moyenne à 107 décès par année, présentent aussi une surmortalité dans la région comparativement au Québec.
- Parmi les traumatismes par moyens de transport, les traumatismes routiers, avec 61 décès par année, participent nettement à la surmortalité dans la région (13 contre 9 pour 100 000). Les hommes comme les femmes, les 15-64 ans et la plupart des DSS (sauf ceux de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine) connaissent cette surmortalité.
- On compte en moyenne quatre décès par année pour traumatismes par moyens de transport hors route. La région ne présente pas de surmortalité pour ces moyens de transport.
- Selon le type d'utilisateur, la surmortalité régionale par accidents de transport s'observe pour les automobilistes en premier lieu, ce qui ne surprend pas compte tenu de l'importance du parc automobile.
- Plus des deux tiers des décès par accident de véhicule routier survenus hors route concernent des tout-terrains (VTT et motoneiges).
- On compte en moyenne 22 décès par chute par année. Ces décès touchent davantage les hommes que les femmes et augmentent rapidement avec l'âge à partir de 65 ans. La région ne présente pas de surmortalité à cet égard. Ce nombre peut toutefois augmenter de 40 décès si on considère comme chute certains décès attribuables à des fractures sans que la cause initiale du traumatisme ne soit connue.
- Parmi les autres causes de décès par traumatismes non intentionnels on retrouve en ordre d'importance : les intoxications accidentelles par des substances nocives (en moyenne 11 décès par année), les autres accidents affectant la respiration (8 décès par année), l'exposition à des forces mécaniques (7 décès par année), l'exposition à la fumée, au feu et aux flammes et les brûlures (5 décès par année) et les noyades et submersions accidentelles (près de cinq décès par année). La mortalité des hommes est supérieure à celle des femmes pour ces causes, tout particulièrement pour l'exposition à des forces mécaniques. Les hommes de la région présentent de plus des taux de mortalité supérieurs à ceux du Québec pour la mortalité par exposition à la fumée, au feu et aux flammes et brûlures et pour l'exposition aux forces mécaniques.

- La région présente en moyenne 11 décès par année par traumatismes récréatifs et sportifs. Le taux des hommes est nettement plus élevé que celui des femmes. La région ne présente pas d'écart avec le Québec pour ces types de traumatismes.

Yves Pepin

Agent de recherche

Direction de la santé publique,

Équipe de surveillance-évaluation

Octobre 2010

Annexes

Tableau A1 Les décès par accidents de transport (V01-V99) selon l'âge, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006						
Groupe d'âge	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux brut région	Taux brut Québec	I.C. région	I.C. Québec
0-14 ans	13	3	* 3,4	2,5	(2,0 - 5,8)	(2,1 - 2,9)
15-24 ans	85	17	27,4	18,4	(22,2 - 33,9)	(17,2 - 19,6)
25-44 ans	91	18	14,4	10,2	(11,7 - 17,7)	(9,6 - 10,8)
45-64 ans	97	19	13,7	9,5	(11,2 - 16,7)	(8,9 - 10,1)
65 ans et +	51	10	13,4	13,4	(10,2 - 17,6)	(12,4 - 14,4)
Tous	337	67	13,9	10,2	(12,5 - 15,5)	(9,9 - 10,5)

Fichier des décès : 2002 à 2006

Les valeurs en gras indiquent une différence significative avec le Québec p < 0,05

* Coefficient de variation > 16,66 % et < 33,3 %, la valeur doit être interprétée avec prudence

Tableau A2 Les décès par accidents de transport (V01-V99) selon le DSS et le RLS, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006				
RLS (CSSS)	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté	I.C.
RLS du Haut-Saint-Maurice	19	4	* 25,3	(16,1 - 39,7)
RLS de la Vallée de la Batiscan	32	6	* 25,9	(18,1 - 37,1)
RLS du Centre-de-la-Mauricie	39	8	12,5	(9,1 - 17,3)
RLS de Maskinongé	18	4	* 14,6	(9,1 - 23,5)
RLS de Trois-Rivières	36	7	* 5,2	(3,7 - 7,3)
RLS de Bécancour - Nicolet-Yamaska	48	10	22,6	(17,0 - 30,1)
RLS de Drummond	61	12	13,3	(10,3 - 17,1)
RLS d'Arthabaska - de l'Érable	84	17	18,4	(14,9 - 22,8)
Région	337	67	13,8	(12,4 - 15,4)

Fichier des décès : 2002 à 2006

Les valeurs en gras indiquent une différence significative avec le Québec p < 0,05

* Coefficient de variation > 16,66 % et < 33,3 %, la valeur doit être interprétée avec prudence

Tableau A3 Les décès par autres causes externes de lésions traumatiques (W00-X59) selon l'âge, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006						
Groupe d'âge	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux brut région	Taux brut Québec	I.C. région	I.C. Québec
0-14 ans	17	3	* 4,4	2,5	(2,7 - 7,1)	(2,2 - 3,0)
15-24 ans	14	3	* 4,5	4,3	(2,7 - 7,6)	(3,8 - 4,9)
25-44 ans	47	9	7,4	7,1	(5,6 - 9,9)	(6,6 - 7,6)
45-64 ans	82	16	11,5	10,4	(9,3 - 14,3)	(9,8 - 11,0)
65 ans et +	359	72	94,1	84,2	(84,9 - 104,4)	(81,7 - 86,8)
Total	519	104	21,5	17,3	(19,7 - 23,4)	(16,9 - 17,7)

Fichier des décès : 2002 à 2006

Les valeurs en gras indiquent une différence significative avec le Québec p < 0,05

* Coefficient de variation > 16,66 % et < 33,3 %, la valeur doit être interprétée avec prudence

Tableau A4

Les décès par autres causes externes de lésions traumatiques (W00-X59) selon le RLS, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006

RLS (CSSS)	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté	I.C.
RLS du Haut-Saint-Maurice	22	4	* 27,9	(18,3 - 42,4)
RLS de la Vallée de la Batiscan	27	5	* 16,5	(11,1 - 24,6)
RLS du Centre-de-la-Mauricie	90	18	21,8	(17,5 - 27,0)
RLS de Maskinongé	27	5	* 17,3	(11,8 - 25,3)
RLS de Trois-Rivières	139	28	18,4	(15,5 - 21,7)
RLS de Bécancour - Nicolet-Yamaska	51	10	19,2	(14,5 - 25,4)
RLS de Drummond	65	13	13,2	(10,4 - 16,9)
RLS d'Arthabaska - de l'Érable	98	20	19,6	(16,1 - 24,0)
Région	519	104	18,2	(16,7 - 19,9)

Fichier des décès : 2002 à 2006

Les valeurs en gras indiquent une différence significative avec le Québec p < 0,05

* Coefficient de variation > 16,66 % et < 33,3 %, la valeur doit être interprétée avec prudence

Tableau A5

Les décès par accidents de transport sur route selon l'âge, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006

Groupe d'âge	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux brut région	Taux brut Québec	I.C. région	I.C. Québec
0-14 ans	13	3	* 3,4	2,0	(2,0 - 5,8)	(1,7 - 2,4)
15-24 ans	82	16	26,5	16,7	(21,3 - 32,9)	(15,6 - 17,9)
25-44 ans	78	16	12,3	8,8	(9,9 - 15,4)	(8,2 - 9,3)
45-64 ans	84	17	11,8	7,7	(9,5 - 14,6)	(7,1 - 8,2)
65 ans et +	46	9	* 12,1	11,4	(8,3 - 17,5)	(10,4 - 12,6)
Total	303	61	12,5	8,7	(11,2 - 14,0)	(8,4 - 9,0)

Fichier des décès : 2002 à 2006

Les valeurs en gras indiquent une différence significative avec le Québec p < 0,05

* Coefficient de variation > 16,66 % et < 33,3 %, la valeur doit être interprétée avec prudence

Tableau A6

Les décès par accidents de transport sur route selon le RLS, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006

RLS (CSSS)	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté	I.C.
RLS du Haut-Saint-Maurice	13	3	* 17,5	(10,1 - 30,2)
RLS de la Vallée de la Batiscan	31	6	* 25,3	(17,6 - 36,4)
RLS du Centre-de-la-Mauricie	36	7	* 11,6	(8,3 - 16,2)
RLS de Maskinongé	17	3	* 14,0	(8,6 - 22,8)
RLS de Trois-Rivières	29	6	* 4,1	(2,9 - 6,0)
RLS de Bécancour - Nicolet-Yamaska	41	8	19,3	(14,1 - 26,2)
RLS de Drummond	56	11	12,2	(9,3 - 15,8)
RLS d'Arthabaska - de l'Érable	80	16	17,6	(14,1 - 21,9)
Région	303	61	12,5	(11,1 - 14,0)

Fichier des décès : 2002 à 2006

Les valeurs en gras indiquent une différence significative avec le Québec p < 0,05

* Coefficient de variation > 16,66 % et < 33,3 %, la valeur doit être interprétée avec prudence

Tableau A7
Les décès par accidents de voiture, camionnette et poids lourds selon l'âge, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006

Groupe d'âge	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux brut région	Taux brut Québec	I.C. région	I.C. Québec
0-14 ans	7	1	**	0,9	n/p	(0,7 - 1,2)
15-24 ans	67	13	21,6	13,6	(17,0 - 27,5)	(12,6 - 14,6)
25-44 ans	57	11	9,0	6,1	(7,0 - 11,7)	(5,7 - 6,6)
45-64 ans	54	11	7,6	5,4	(5,8 - 9,9)	(4,9 - 5,8)
65 ans et +	32	6	* 8,4	7,4	(3,4 - 13,1)	(6,6 - 8,3)
Total	217	43	9,0	6,2	(7,9 - 10,0)	(5,9 - 6,4)

Fichier des décès : 2002 à 2006

Les valeurs en gras indiquent une différence significative avec le Québec $p < 0,05$

* Coefficient de variation $> 16,66\%$ et $< 33,3\%$, la valeur doit être interprétée avec prudence

** Coefficient de variation supérieur à $33,33\%$. La valeur n'est pas présentée

Tableau A8
Les décès par accidents de voiture, camionnette et poids lourds selon le DSS et le RLS, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006

RLS (CSSS)	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté	I.C.
RLS du Haut-Saint-Maurice	9	2	**	n/p
RLS de la Vallée de la Batiscan	21	4	*18,2	(11,8 - 28,2)
RLS du Centre-de-la-Mauricie	29	6	*9,2	(6,3 - 13,3)
RLS de Maskinongé	14	3	*11,5	(6,7 - 19,6)
RLS de Trois-Rivières	18	4	*2,7	(1,7 - 4,3)
RLS de Bécancour - Nicolet-Yamaska	27	5	*12,8	(8,8 - 18,8)
RLS de Drummond	39	8	8,5	(6,2 - 11,6)
RLS d'Arthabaska - de l'Érable	60	12	13,2	(10,2 - 17,0)
Région	217	43	9,0	(7,8 - 10,3)

Fichier des décès : 2002 à 2006

Les valeurs en gras indiquent une différence significative avec le Québec $p < 0,05$

* Coefficient de variation $> 16,66\%$ et $< 33,3\%$, la valeur doit être interprétée avec prudence

** Coefficient de variation supérieur à $33,33\%$. La valeur n'est pas présentée

Tableau A9
Les décès par chute selon l'âge, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance, Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006

Groupe d'âge	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux brut région	Taux brut Québec	I.C. région	I.C. Québec
0-14 ans	n/p	0	**	* 0,2	n/p	(0,1 - 0,3)
15-24 ans	n/p	1	**	* 0,5	n/p	(0,4 - 0,8)
25-44 ans	n/p	1	**	0,8	n/p	(0,6 - 1,0)
45-64 ans	16	3	* 2,3	2,5	(1,4 - 3,7)	(2,2 - 2,8)
65 ans et +	88	18	23,1	21,3	(18,7 - 28,4)	(20,1 - 22,7)
Total	110	22	4,5	3,9	(3,8 - 5,5)	(3,7 - 4,1)

Fichier des décès : 2002 à 2006

* Coefficient de variation $> 16,66\%$ et $< 33,3\%$, la valeur doit être interprétée avec prudence

** Coefficient de variation supérieur à $33,33\%$. La valeur n'est pas présentée

Tableau A10
Les décès par chute selon le RLS, nombre, taux ajusté, intervalle de confiance,
Mauricie et Centre-du-Québec, 2002-2006

RLS (CSSS)	Nombre total	Nombre annuel moyen	Taux ajusté	I.C.
RLS du Haut-Saint-Maurice	n/p	0	**	n/p
RLS de la Vallée de la Batiscan	n/p	1	**	n/p
RLS du Centre-de-la-Mauricie	16	3	* 3,6	(2,2 - 5,9)
RLS de Maskinongé	n/p	1	**	n/p
RLS de Trois-Rivières	34	7	* 4,3	(3,0 - 6,0)
RLS de Bécancour - Nicolet-Yamaska	11	2	* 4,2	(2,3 - 7,5)
RLS de Drummond	15	3	* 3,0	(1,8 - 4,9)
RLS d'Arthabaska - de l'Érable	20	4	* 4,0	(2,6 - 6,1)
Région	110	22	3,7	(3,1 - 4,5)

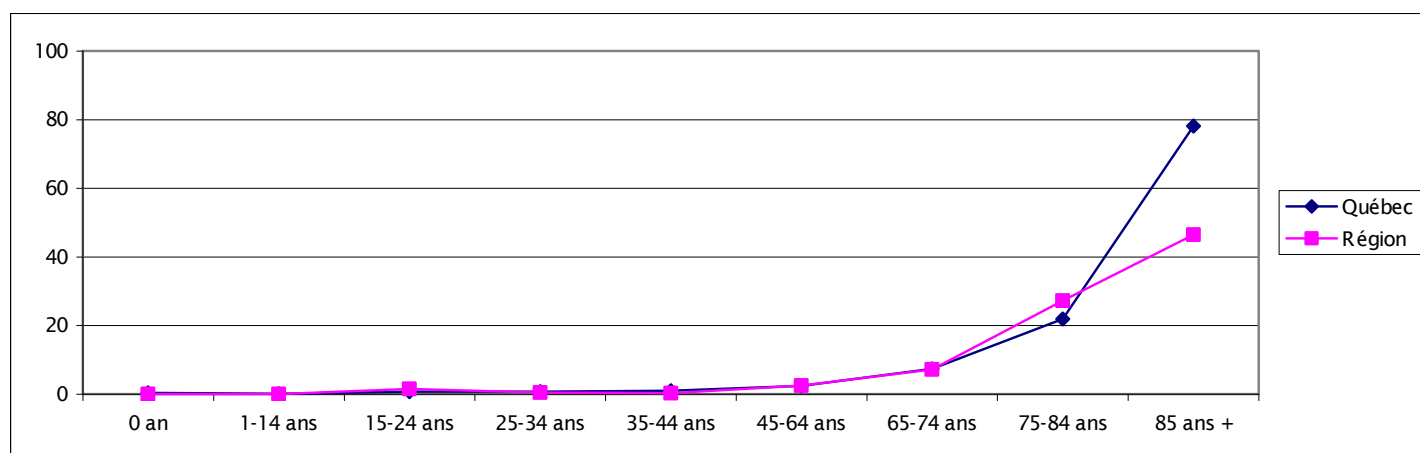
Fichier des décès : 2002 à 2006

Les valeurs en gras indiquent une différence significative avec le Québec $p < 0,05$

* Coefficient de variation $> 16,66\%$ et $< 33,3\%$, la valeur doit être interprétée avec prudence

** Coefficient de variation supérieur à $33,33\%$. La valeur n'est pas présentée

Figure A1
Taux de mortalité pour chute selon l'âge, Mauricie et Centre-du-Québec et Québec,
2002-2006



Fichier des décès : 2002 à 2006

Tableau A11
Codes CIM – 10 retenus pour les accidents récréatifs et sportifs

V80 : Personne montant un animal ou occupant un véhicule à traction animale blessée dans un accident de transport

V10-V19 : Cycliste blessé dans un accident de transport

V86 : Occupant d'un véhicule spécial tout-terrain ou autre véhicule à moteur essentiellement conçu pour être utilisé hors d'une route, blessé dans un accident de transport

V880 : Personne blessée dans une collision entre une automobile et un véhicule à moteur à deux ou trois roues, en dehors de la circulation

V881 : Personne blessée dans une collision entre un autre véhicule à moteur et un véhicule à moteur à deux ou trois roues, en dehors de la circulation

V888 : Personne blessée dans d'autres accidents de transport précisés sans collision, impliquant un véhicule à moteur, en dehors de la circulation

V889 : Personne blessée dans d'autres accidents de transport précisés (avec collision) (sans collision) impliquant un véhicule sans moteur, en dehors de la circulation

V890 : Personne blessée dans un accident avec un véhicule à moteur, sans précision, en dehors de la circulation

V891 : Personne blessée dans un accident avec un véhicule sans moteur, sans précision, en dehors de la circulation

W02 : Chute impliquant des patins à glace, des skis, des patins à roulettes ou une planche à roulettes

W033 : Autre chute de plain-pied due à une collision avec, ou une poussée par un tiers survenue sur un lieu de sport et d'athlétisme

W09 : Chute du haut d'agrès équipant un terrain de jeu

W16 : Plongée ou saut dans l'eau provoquant une lésion traumatique autre que noyade ou submersion

W21 : Heurt contre ou par du matériel de sport

W503 : Coup, torsion, morsure ou écorchure infligés par un tiers sur un lieu de sport et d'athlétisme

W51 : Collision entre deux personnes sur un lieu de sport et d'athlétisme

W67 : Noyade et submersion dans une piscine

W68 : Noyade et submersion consécutive à une chute dans une piscine

W67 : Noyade et submersion dans des eaux naturelles

W68 : Noyade et submersion consécutive à une chute dans des eaux naturelles

W74 : Noyade et submersion sans précision

Tableau 12

Code CIM-10 retenus pour établir la catégorie « Causes non précisées de fractures, chutes présumées »

Code de cause extérieure **X59** Exposition à des facteurs sans précision avec code de fracture

Accompagné d'un des codes suivants :

S02 Fracture du crâne et des os de la face;

S12 Fracture du cou;

S32 Fracture du rachis lombaire et du bassin;

S42 Fracture de l'épaule et du bras;

S52 Fracture de l'avant-bras;

S62 Fracture au niveau du poignet et de la main;

S72 Fracture du fémur;

S82 Fracture de la jambe, y compris la cheville;

S92 Fracture du pied sauf la cheville;

T02 Fractures de plusieurs parties du corps;

T14.2 Fracture d'une partie du corps non précisée.